

États financiers intermédiaires (non audité)
Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater



LES VÉRIFICATEURS DU FONDS N'ONT PAS VÉRIFIÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited., gérant du Fonds, nomme un vérificateur indépendant pour la vérification des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si le vérificateur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle vérifiée au 31 décembre 2023.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 8 Notes annexes

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2023	31 déc. 2022
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	60 153 655 \$	63 463 865 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 064	–
Montant à recevoir des courtiers en placement	1 650 525	1 525 726
Dividendes à recevoir	76 658	173 545
Intérêts à recevoir	126 073	32 203
Distributions payées d'avance	73 900	–
Remboursements à recevoir	3 185	2 239
Total de l'actif	62 118 060 \$	65 197 578 \$
Passif		
Dette bancaire	– \$	988 388 \$
Distributions à payer	61 249	–
Rachats à payer	48 850	540
Charges à payer	62 564	73 893
Montant à payer à des courtiers en placement	1 607 813	–
Total du passif	1 780 476 \$	1 062 821 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	60 337 584 \$	64 134 757 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	11 749 965 \$	12 818 292 \$
Série F	48 587 619	51 316 465
Total de l'actif net	60 337 584 \$	64 134 757 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	1 566 482	1 693 176
Série F	6 359 507	6 661 345
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,50 \$	7,57 \$
Série F	7,64	7,70
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	65 511 976 \$	74 872 704 \$

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	281 912 \$	52 724 \$
Revenu de dividendes	1 461 785	2 114 727
Autres revenus	11 130	17 695
Profit (perte) sur les ventes à découvert	(311)	–
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	(6 581 991)	722 877
Profit net (perte nette) de change réalisé	–	(4 543)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(10)	(69)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	6 170 359	(12 403 096)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	1 342 874 \$	(9 499 685) \$
Charges		
Frais de gestion	309 828 \$	463 975 \$
Coûts de transaction	119 841	129 237
Frais de dépôt	17 652	9 664
Frais d'administration du Fonds	10 511	25 069
Frais bancaires	10 416	1 829
Honoraires d'audit	3 305	3 607
Frais de garde	2 016	(2 343)
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	1 725	2 014
Frais juridiques	470	275
Charge liée aux droits réglementaires	437	612
Frais liés au comité d'examen indépendant	256	266
Total des charges d'exploitation	476 457 \$	634 205 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	866 417 \$	(10 133 890) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par série		
Série A	163 315 \$	(1 920 252) \$
Série F	703 102	(8 213 638)
Variation du total de l'actif net	866 417 \$	(10 133 890) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,10 \$	(0,96) \$
Série F	0,11	(0,96)

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Toutes les séries

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	64 134 757 \$	98 053 470 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	866 417	(10 133 890)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 397 057) \$	(1 845 208) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(11 130)	(16 955)
Total des distributions	(1 408 187) \$	(1 862 163) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	138 600 \$	1 514 388 \$
Série F	2 791 132	13 288 850
Produit total	2 929 732 \$	14 803 238 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(1 304 920) \$	(2 465 463) \$
Série F	(5 891 165)	(15 557 172)
Coût total	(7 196 085) \$	(18 022 635) \$
Distributions réinvesties		
Série A	192 810 \$	255 959 \$
Série F	818 140	1 148 194
Total des réinvestissements	1 010 950 \$	1 404 153 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(3 797 173) \$	(13 811 297) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	60 337 584 \$	84 242 173 \$

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	12 818 292 \$	19 517 906 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	163 315	(1 920 252)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(256 103) \$	(334 805) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(2 029)	(3 431)
Total des distributions	(258 132) \$	(338 236) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	138 600 \$	1 514 388 \$
Coût des parts rachetées	(1 304 920)	(2 465 463)
Distributions réinvesties	192 810	255 959
Total des opérations sur les parts rachetables	(973 510) \$	(695 116) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(1 068 327) \$	(2 953 604) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	11 749 965 \$	16 564 302 \$

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	51 316 465 \$	78 535 564 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	703 102	(8 213 638)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 140 954) \$	(1 510 403) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(9 101)	(13 524)
Total des distributions	(1 150 055) \$	(1 523 927) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 791 132 \$	13 288 850 \$
Coût des parts rachetées	(5 891 165)	(15 557 172)
Distributions réinvesties	818 140	1 148 194
Total des opérations sur les parts rachetables	(2 281 893) \$	(1 120 128) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(2 728 846) \$	(10 857 693) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	48 587 619 \$	67 677 871 \$

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	866 417 \$	(10 133 890) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(15)	(66)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	6 581 991	(722 877)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(6 050 518)	12 532 333
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	10	69
Achat de placements	(39 086 225)	(43 718 880)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	41 864 962	44 659 514
Intérêts à recevoir	(93 870)	(25 028)
Dividendes à recevoir	96 887	15 083
Remboursements à recevoir	(946)	–
Distributions payées d'avance	(73 900)	–
Charges à payer	(11 329)	(9 831)
Montant à recevoir des courtiers en placement	(124 799)	389 256
Montant à payer à des courtiers en placement	1 607 813	(225 761)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	5 576 478 \$	2 759 922 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(335 988) \$	(458 010) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	2 929 732	14 778 238
Montants payés au rachat de parts rachetables	(7 147 775)	(17 993 407)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(4 554 031) \$	(3 673 179) \$
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5 \$	(3) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	1 022 447	(913 257)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	(988 388)	1 688 326
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	34 064 \$	775 066
Informations supplémentaires		
Intérêts reçus	188 042 \$	27 696 \$
Dividendes reçus	1 558 672	2 129 811
Intérêts versés	10 416	1 829

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Actions canadiennes (7,2 %)			
9 000	BCE Inc.	556 666 \$	543 600 \$
76 000	FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	3 807 771	3 802 280
Total		4 364 437 \$	4 345 880 \$
Titres à revenu fixe canadiens (2,5 %)			
1 650 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 4,5 %, 24 novembre 2025-2080	1 551 750 \$	1 531 613 \$
Total		1 551 750 \$	1 531 613 \$
Titres du marché monétaire (15,6 %)			
3 500 000	Gouvernement du Canada, 14 septembre 2023	3 455 375 \$	3 455 375 \$
6 000 000	Gouvernement du Canada, 17 août 2023	5 929 560	5 929 560
Total		9 384 935 \$	9 384 935 \$
Actions privilégiées (74,4 %)			
23 428	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série A	423 913 \$	349 546 \$
57 310	AltaGas, actions privilégiées, série G	1 114 673	988 597
12 000	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 46	288 794	288 432
34 837	BCE Inc. (BCE.PR.AD)	615 963	629 853
9 700	BCE Inc. (BCE.PR.H)	178 868	174 212
34 900	BCE Inc. (BCE.PR.Y)	644 921	626 455
17 733	BMO (BMO.PR.S)	395 896	317 775
32 026	BMO (BMO.PR.T)	675 381	548 605
35 000	BMO (BMO.PR.W)	597 034	595 000
1 750 000	Banque BMO, actions privilégiées, 7,373 %, série 50	1 788 567	1 721 050
1 875 000	Banque de Montréal, 7,057 %, perpétuelles, série 52	1 894 375	1 824 050
2 500	Brookfield Infrastructure, actions privilégiées, série 1	41 572	42 987
45 463	Canadian Utilities (CU.PR.C)	911 249	806 059
28 111	Canadian Utilities (CU.PR.E)	688 527	523 146
25 000	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série FF	572 010	565 750

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)		
Actions privilégiées (74,4 %)							
<i>(suite)</i>							
33 088	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série AA	823 913	625 363	25 880	Fortis Inc., actions privilégiées de premier rang, série à taux fixe révisé	491 939	426 761
41 150	Capital Power, actions privilégiées, série 1	611 000	526 720	59 876	Fortis Inc., actions privilégiées, série G	1 138 328	1 110 700
15 000	Capital Power, actions privilégiées, série 5	319 430	309 750	49 227	La Great-West, actions privilégiées, série L	1 239 421	1 018 999
17 859	Cenovus Energy Inc. (CVE.PR.E) (ancien code : BBG00YRX1LX9)	391 571	342 714	20 200	La Great-West, actions privilégiées, série Y	377 538	350 470
63 463	Cenovus Energy Inc. (CVE.PR.G)	1 375 906	1 193 104	47 098	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série I	1 104 386	811 028
1 500 000	CIBC, 7,365 %, série 56	1 509 493	1 472 393	6 900	Great-West Lifeco Inc., 5,80 %, série M	162 719	150 420
11 300	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 49	263 503	263 629	9 500	Intact Corporation financière, actions privilégiées, série A	171 285	164 255
11 800	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 51	283 016	283 908	11 250	Banque Laurentienne, actions privilégiées, série 13	257 593	172 687
4 711	Element Fleet, actions privilégiées, série C	120 130	116 833	20 850	Société Financière Manuvie (MFC.PR.J)	454 828	427 425
51 543	Emera Inc., actions privilégiées, série C	1 030 564	1 033 953	400	Banque Nationale du Canada (NA.PR.E)	8 356	8 132
22 438	Emera Inc., actions privilégiées, série L	480 914	383 690	14 073	Northland Power, actions privilégiées, série 1	273 191	215 598
70 972	Enbridge Inc. (ENB.PR.Y)	1 099 814	1 048 966	43 084	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.C)	893 817	728 120
46 800	Enbridge Inc. (ENB.PR.F)	724 813	713 232	25 066	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.E)	531 251	445 924
32 210	Enbridge Inc. (ENB.PR.C)	545 563	478 641	12 400	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.Q)	229 018	221 216
47 484	Enbridge Inc. (ENB.PR.D)	868 415	796 307	27 725	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 9	579 827	530 379
50 300	Enbridge Inc. (ENB.PR.F)	907 283	870 190	16 059	Pembina, actions privilégiées, série 19	352 248	338 203
3 000	Enbridge Inc. (ENB.PR.H)	50 112	50 250	30 249	Pembina, actions privilégiées, série 7	595 057	504 856
30 082	Enbridge Inc. (ENB.PR.P)	510 082	484 320	2 750	Power Corporation du Canada, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 5,80 %, série C	71 069	59 950
23 178	Enbridge Inc. (ENB.PR.T)	375 252	356 709	13 500	Corporation Financière Power (PWF.PR.T)	252 282	247 050
46 030	Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série 7	817 787	743 845	24 041	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série D	594 551	492 841
18 967	Fairfax Financial, 4,578 %, série C	384 274	339 794	24 000	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 4,95 %, série K	504 960	443 160
76 168	Fairfax Financial, actions privilégiées, série G	1 302 770	1 112 814	5 000	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 5,90 %, série F	122 319	109 700
49 017	Fairfax Financial, actions privilégiées, série I	874 742	764 665				
47 742	Fortis Inc. (FTS.PR.M)	1 016 242	790 130				

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Actions privilégiées (74,4 %)			
<i>(suite)</i>			
7 300	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série H	171 256	155 855
29 256	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série O	734 018	627 834
38 294	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série R	913 448	776 219
33 352	Banque Royale du Canada (RY.PR.H)	624 923	576 656
33 500	Banque Royale du Canada (RY.PR.Z)	707 149	585 580
23 336	Financière Sun Life inc. (SLF.PR.C)	534 873	416 548
4 560	Financière Sun Life, actions privilégiées, série 4	104 501	81 305
51 992	Corporation TC Énergie (TRP.PR.A)	901 578	710 731
93 600	Corporation TC Énergie (TRP.PR.D)	1 712 001	1 431 144
27 443	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 9	485 009	404 784
33 000	Banque TD (TD.PF.A)	572 058	566 280
21 300	Banque TD (TD.PF.B)	371 910	368 064
27 537	Banque TD (TD.PF.C)	572 332	475 564
4 900	Banque TD (TD.PF.K)	109 572	108 731
1 150 000	Banque TD, 5,75 %, perpétuelle	1 101 459	974 269
1 500 000	Banque TD, 7,23 %, perpétuelle	1 518 607	1 473 379
4 700	Banque TD, actions privilégiées, série 22	111 788	110 403
4 700	Banque TD, actions privilégiées, série 24	113 164	112 236
4 500	Banque TD, actions privilégiées, série 7	82 708	82 125
4 500	Banque TD, actions privilégiées, série 9	83 149	83 205
14 636	Thomson Reuters Corporation (TRI.PR.B)	203 296	191 732
1 000	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 18	21 318	20 890
18 932	TransAlta, actions privilégiées, série C	387 100	341 912
7 000	TransAlta, actions privilégiées, série G	149 322	134 470
Total		50 210 854 \$	44 891 227 \$
Total du portefeuille (99,7 %)		65 511 976 \$	60 153 655 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,1 %)	\$	34 064 \$
	Autres actifs moins les passifs (0,2 %)		149 865
Actif net		\$	60 337 584 \$

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 30 décembre 2014, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 30 décembre 2014, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 23 août 2023.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti :

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de

données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à

l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital

nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2022, le Fonds avait un montant de 7 194 197 \$ (31 décembre 2021 – 6 003 941 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2021 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque mois et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 30 juin 2023, le Fonds a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Parts en circulation, au début	1 693 176	2 018 179
Émission de parts rachetables	18 035	161 113
Rachat de parts rachetables	(169 636)	(269 822)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	24 907	28 169
Parts en circulation, à la fin	1 566 482	1 937 639

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2023	30 juin 2022
Parts en circulation, au début	6 661 345	8 011 843
Émission de parts rachetables	348 202	1 378 156
Rachat de parts rachetables	(753 778)	(1 719 664)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	103 738	124 331
Parts en circulation, à la fin	6 359 507	7 794 666

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2023, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 3,1 % dans le Fonds (31 décembre 2022 – 2,9 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,25 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Au cours de la période close le 30 juin 2023, le gestionnaire a versé 121 190 \$ (30 juin 2022 – 182 436 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2023, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 18 750 \$ (31 décembre 2022 – 21 565 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

Au 30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	4 345 880 \$	– \$	– \$	4 345 880 \$
Titres à revenu fixe	–	1 531 613	–	1 531 613
Titres du marché monétaire	–	9 384 935	–	9 384 935
Actions privilégiées	43 067 177	1 824 050	–	44 891 227
Total	47 413 057 \$	12 740 598 \$	– \$	60 153 655 \$
Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	204 232 \$	– \$	– \$	204 232 \$
Actions privilégiées	60 474 300	2 785 333	–	63 259 633
Total	60 678 532 \$	2 785 333 \$	– \$	63 463 865 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en actions privilégiées. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2023	31 déc. 2022
Exposition au risque de crédit		
AAA	15,6	–
A	–	2,4
BBB	5,6	2,0
P1/P2	8,7	7,8
P2	23,3	40,1
P2/P3	23,3	23,7
P3	16,0	22,7

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

Au 30 juin 2023	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– \$	62 564 \$	– \$
Rachats à payer	48 850	–	–
Distributions à payer	61 249	–	–
Montant à payer à des courtiers en placement	1 607 813	–	–
Au 31 décembre 2022	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– \$	73 893 \$	– \$
Dette bancaire	988 388	–	–
Rachats à payer	540	–	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et peut rééquilibrer les divers types d'actions privilégiées en fonction de la conjoncture des taux d'intérêt. Le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2023	\$ 9 384 935	\$ 1 531 613	\$ 7 465 141
31 décembre 2022	–	–	–

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2023, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 2 184 221 \$ (31 décembre 2022 – 2 697 424 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2023	31 déc. 2022
Exposition au risque de change		
Dollar américain	–	–

Au 30 juin 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,0 % (31 décembre 2022 – 0,0 %).

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2023, environ 81,6 % (31 décembre 2022 – 98,9 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2023, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 2 461 855 \$ (31 décembre 2022 – 3 173 193 \$).



3080 Yonge Street, Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited